Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1968)

Heft: 86

Artikel: Une conséquence de la chute des prix imposés : la multiplication des discounts

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008240

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les 27
Mise à jour du fichier (suite de la page 3)

vent de fonctions peu absorbantes et très royalement rétribuées en tantièmes. On comprend donc !

Les nouveaux venus

Quatre départs, mais neuf nouveaux venus. Dans le cas particulier, cet apport est extrêmement significatif. Il est dû essentiellement à l'inclusion dans la liste de classement d'Aar-Tessin et de Swissair. Ces sociétés plus que toutes les autres sont liées avec des collectivités publiques. Or elles vont permettre d'abord à des hommes possesseurs d'une entreprise et qui jouissent d'une grande fortune personnelle, d'accéder à la dernière marche du capitalisme. C'est le cas pour Théodore Boveri qui, à dire vrai, n'avait guère besoin de cet artifice; mais, grâce à Swissair, sont présents aujourd'hui MM. Gugelmann, P. Reinhardt, Schmidheiny, Iselin. Inversement, M. Berchtold, administrateur délégué de Swissair est attiré par le groupe Schmidheiny. Cette manière de renforcer son intégration à travers une entreprise semi-publique est caractéristique de la vitalité et de la volonté de regroupement du capitalisme suisse. Significatif encore, au vu de l'accession de M. von Muralt, de constater que la liaison essentielle aujourd'hui entre la Science et l'Economie se fait par l'intermédiaire d'un patricien bernois; mais notons que le pôle, sur ce plan, est Bâle : voyez les liaisons de M. von Muralt avec les chimiques de Bâle, voyez le rôle de M. Imboden, les attaches bâloises de M. Labhardt, sans parler de celles de M. Tschudi. Tous les nouveaux venus sans exception confirment la prépondérance exceptionnelle de l'économie suisse alémanique. (Il est vrai que cette année, 1967-1968, on pourrait saluer l'accession de M. Emmanuel Faillettaz, S.B.S., Câbleries, Swissair; c'est une belle réussite personnelle, marginale malgré tout, par rapport aux forces réelles du capitalisme suisse).
Sur neuf « promotions », sept au moins sont le fait d'hommes qui appartiennent aux grandes familles (Boveri, Gugelmann, Iselin, de Muralt, Reinhardt, E. Schmidheiny, Sulzer). Intéressant, par exemple, d'observer que M. A. F. Sulzer gagne son troisième fauteuil non pas grâce à l'U.B.S., ce qui serait de règle pour un Sulzer, mais par le Crédit suisse, fief des groupes Boveri, Schmidheiny.

Généralités

Les centres sont Winterthour, Zürich, Bâle. Une exception de taille pour la Suisse orientale, les Schmidheiny et présence bernoise nouvelle (von Muralt et Gugelmann). Compte tenu des accords qui lient, aujourd'hui, de nombreuses sociétés, notamment dans le domaine de la métallurgie, on peut affirmer que la concentration du capitalisme suisse s'est nettement renforcée.
Il se confirme que la participation à la vie nationale ne se fait plus par le canal de l'action politique. M. Nello Celio, certes, a été absorbé par la magistrature. Mais M. Robert Bühler n'a pas été réélu aux dernières élections sur la liste radicale zurichoise; il n'est que premier des viennent-ensuite. Cet échec ne stimulera pas ses pairs à s'exposer à semblable mésaventure. Rappelons aussi que M. Obrecht, de Soleure, que seule l'absence de concentration de l'industrie horlogère, empêchait de figurer dans la strate supérieure de la bourgeoisie, a dû interrompre sa carrière politique. Ce n'est pas que, surchargé de travail, il ait choisi l'essentiel, ainsi que nous l'avions dit en interprétant sa décision, mais parce qu'une règle interne du parti radical soleurois limitait à vingt ans la durée des mandats politiques.
Dépolitisation confirmée donc. Les grands bourgeois préfèrent intervenir par le canal de leurs associations économiques; leur domaine est d'ailleurs celui de l'exportation et de la politique commerciale; c'est là leur domaine réservé; nul doute, à voir la nature de leurs entreprises, familiales ou du moins consanguines et collatérales, travaillant pour le marché mondial, qu'ils ont choisi notre destin national. Ce n'est pas celui de l'Europe. Certes la concurrence européenne et américaine exige des regroupements. Mais ces regroupements se font; tout est en place pour les faciliter, ils ont été très efficaces dans la métallurgie; l'Europe ne contraint pas les industriels suisses à muer, elle les pousse à être eux-mêmes, endogames, unis, dans un petit pays où ils n'ont pas à craindre que le pouvoir économique leur soit disputé; à partir du bastion suisse, ils ont créé le plus riche empire commercial du monde, proportionnellement à la population. Etre seigneurs du château fort helvétique, pour mieux organiser les lointaines expéditions, c'est la politique qu'ils ont choisie pour nous. La politique locale intéresse désormais d'autres catégories d'hommes : ou bien les porte-parole des associations professionnelles, ou bien les dirigeants de Migros. Ceux de Migros travaillent commercialement sur le marché intérieur; eux sont plus logiquement appelés à participer à la politique nationale. Tant qu'ils n'empiètent pas sur le domaine réservé des industries, nulle inquiétude pour la grande bourgeoisie suisse !

Contre-force

La mise à jour de notre fichier confirme en fin de compte les conclusions que nous tirions il y a un an. Les centres de décision économiques et politiques, au sens large du terme, sont hors de notre portée. Géographiquement, on les repère à Zürich, à Winterthour, à Bâle; quant aux hommes, ils constituent un patriciat uni par les liens familiaux et par les droits de la fortune.
Nous n'avons pas le sentiment que, dans le même temps, les forces politiques indépendantes de ces milieux ou syndicales ou les entreprises collectives se soient renforcées. Au contraire.
La démocratie suisse doit se contenter d'un réformisme limité. Mais le déséquilibre entre le pouvoir économique et ses contre-pouvoirs semble atteindre, bientôt, un point critique.

Une conséquence de la chute des prix imposés: la multiplication des discounts

Dans la nouvelle Revue d'entreprise des Coopératives, M. Tille explique pourquoi les Coopératives ont décidé d'ouvrir des magasins discount. On sait que Migros, contrairement aux Coopératives, parce qu'elle ne vend pas des articles de marques sur lesquels les rabais sont faciles, a refusé de se lancer dans ce genre d'expériences. Voici donc l'enjeu de cette partie commerciale.

« Coop Bienne a ouvert, le 28 novembre dernier, le premier marché-discount Coop. Fribourg l'a suivi quinze jours plus tard. L'expérience sera poursuivie à Bâle, Winterthour, Berne et Schaffhouse. Il s'agit de magasins de petite surface, celui de Bienne a 140 mètres carrés, qui ne tiennent qu'un assortiment réduit de moins de 300 articles qui ne posent aucun problème spécial pour leur vente : les denrées alimentaires sèches, les produits de lessive et quelques cosmétiques. Tous services à la clientèle sont supprimés pour compresser les frais. Dans un magasin traditionnel, les frais se situent entre 11 et 16 % du chiffre d'affaires. Le discount les réduit à 8,5 %. A cette économie, il faut ajouter une diminution de la marge de grossiste de 1 à 2 % due à la rationalisation apportée à la livraison. Cette nouvelle calculation permet de faire de très substantielles diminutions de prix au détail. L'abaissement n'est pas linéaire, mais différencié pour des motifs de stratégie commerciale...
» L'entreprise Coop n'a pas inventé le discount alimentaire. Elle n'en approuve pas tous les aspects. La maison Denner a lancé le premier magasin de cette formule avec toutes les fanfares de la publicité. Les coopératives ont voulu montrer qu'il n'y avait rien de mystérieux dans l'opération et qu'elles pouvaient du jour au lendemain ouvrir un magasin de cette nature. Le discount correspond à une prestation différenciée à l'intention des clients et des clientes qui sont prêts à abandonner les avantages de l'achat concentré sous un même toit, du service rapide et l'ambiance agréable au bénéfice d'une baisse des prix. Vu sous cet angle, il représente un progrès. Mais la formule qui voit le jour actuellement en Suisse présente aussi un caractère contestable. Elle n'est possible qu'à cause d'une particularité de notre commerce de détail. Pendant longtemps les distributeurs se sont fait une concurrence acharnée sur le prix du sucre. A l'heure actuelle, la concurrence s'est rapportée presque exclusivement au secteur des produits frais. Le système des prix imposés a, en quelque sorte, dicté cette pratique suivie par tous. Pour parler très librement, disons que le détaillant ne gagne rien sur les produits frais qui exigent pourtant des installations très coûteuses et se rattrape sur les marchandises générales. La maison Denner a tiré profit de cet état de fait et n'a inclus dans ses discounts que les marchandises de bon profit qui ne nécessitent aucune installation compliquée. L'entreprise Coop ne pouvait pas laisser un tiers faire des affaires faciles et obtenir une popularité, somme toute, assez factice. Car finalement, le consommateur ne peut se passer de produits frais. S'il décidait, hypothèse improbable, d'acheter ses marchandises générales dans un discount, les magasins vendant les produits frais seraient obligés de monter très sensiblement leurs prix. Nous aboutirions, toujours dans la théorie, à une nouvelle division des points de vente : le discount et le magasin de produits frais. Ce serait faire exploser la formule « tout sous un même toit »...
» L'expérience de Bienne s'avère d'ores et déjà un succès. Elle ne pourra cependant s'étendre à toute la Suisse car un discount alimentaire ne peut vivre que dans un grand centre et à condition qu'il ne subisse pas de concurrence trop forte de même nature. La formule du grand discount décentralisé qui englobe les denrées non alimentaires sur le modèle des magasins coopératifs suédois « OBS » paraît beaucoup plus solide. »

P.S. - Depuis que cet article a été rédigé le discount de Berne a été ouvert avec le même succès qu'à Bienne.

Radio: le service d'informations de 7 h. 15

Une des fonctions de la radio, le matin, c'est de maintenir éveillé. A 7 heures, vous pouvez écouter les nouvelles à Europe I; à 7 h. 15, sur Sottens. La comparaison est flatteuse pour la Radio romande. Sobriété de ton, liaisons en direct malgré l'heure matinale avec des capitales étrangères, un bref exposé sur une ou deux questions du jour, solide et bien documenté. Du bon travail !
A signaler aussi l'heureuse mise en route du second programme le dimanche matin; le culte et la messe étaient radiophoniquement obligatoires, d'autant plus que la France, à ces heures-là, n'offre que des pronostics chevalins, à l'exception de France-Musique qui devient bavarde.
Heureuse idée aussi, d'utiliser plus largement le second programme pour des informations ou discussions politiques de caractère plus local.

Connaissance de la Suisse

Savez-vous que les Constitutions des cantons de Bâle-Campagne, Schaffhouse et Soleure précisent que les délibérations du Conseil d'Etat sont publiques ?